

Dans quelle direction faut-il effectuer les plantations en lignes?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **17 (1866)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-783998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En ce moment, on travaille aux plans d'aménagement de 34 communes bernoises possédant environ 30,000 arpents de forêts, et dans 80 autres communes avec 43,000 arpents on a du moins procédé aux travaux préliminaires.

Dans quelle direction faut-il effectuer les plantations en lignes ?

Plusieurs opinions différentes se sont fait jour sur la direction à donner aux lignes de plants dans les cultures où les sujets ne sont pas placés à des distances égales en tous sens. Quelques forestiers attachent une très-grande importance à cette question, d'autres l'envisagent comme assez indifférente; les uns veulent que l'on se dirige d'après les points cardinaux, d'autres d'après la forme de la surface à cultiver et la configuration du terrain; d'autres encore croient devoir s'inquiéter avant tout de faciliter la vidange du bois d'éclaircie.

Pour ce qui concerne la direction par rapport à l'horizon, il faut disposer les lignes de plants de manière à ne pas permettre que les rayons du soleil parvenu au plus haut point de sa course, pénètrent sans obstacle jusqu'au sol et le dessèchent; il ne faut pas non plus planter dans le sens des vents dominants, de peur que les feuilles qui tombent ne soient emportées au loin; il faut aussi empêcher que la neige ne s'amasse sur un seul côté de l'arbre, ce qui augmenterait encore les dangers causés par le poids des neiges. Mais ces différents facteurs de la question se combattent souvent, et alors on doit se diriger d'après les circonstances locales et satisfaire avant tout aux exigences qui se trouvent être les plus impérieuses.

On peut tenir compte du relief du sol et de la forme des coupes, en rendant aussi facile que possible le tracé des lignes et la plantation elle-même, et en faisant en sorte que les cultures aient un aspect qui plaise à l'œil.

La vidange des produits de nettoyage et d'éclaircie présente souvent, dans les jeunes peuplements serrés, de sérieuses difficultés, surtout lorsque le fourré ne s'est pas encore débarrassé des rameaux inférieurs. Il faut donc disposer les lignes de manière à ne pas rendre le transport plus difficile. On peut d'ordinaire tenir compte en même temps de la configuration du sol et des facilités de transport, mais ce n'est guères sans être obligé de faire ab-

straction de l'orientation des lignes. Alors se pose la question de savoir s'il faut accorder plus d'importance à l'un ou à l'autre des facteurs. La solution de cette question ne saurait être douteuse; sauf quelques rares exceptions, il faut attribuer la plus grande importance à l'influence de la configuration du sol et des facilités de transport, parce que les avantages que l'on assure et les inconvénients que l'on évite se manifestent immédiatement, tandis que les chances que l'on court en ne tenant pas compte de l'orientation, ne peuvent pas être aussi bien prévues, et que les inconvénients ne se présentent pas d'une manière aussi évidente.

Le forestier le plus scrupuleux peut adhérer pleinement à cette solution, parce que l'influence favorable ou défavorable de l'orientation n'est pas de nature à favoriser ou à compromettre beaucoup la bonne croissance du peuplement, et parce que cette influence ne se fait sentir qu'aussi longtemps que les lignes de plants restent tout à fait distinctes, c'est-à-dire seulement dans le jeune âge du boisé. Dès que le couvert s'est formé et que l'on a pratiqué une éclaircie dans le peuplement, la direction que l'on a donnée aux lignes de plants n'est plus d'aucune importance.

Si l'on est d'accord sur ce point qu'il faut bien plus tenir compte du relief et de la configuration du sol et des facilités pour la vidange des produits d'éclaircie que de l'orientation de la surface à reboiser, on n'a plus qu'à se conformer à la règle suivante. Si l'on a affaire à un terrain incliné, il faut disposer les lignes dans le sens de la plus grande pente; si l'on est dans la plaine, il faut leur donner une direction qui corresponde à la forme du terrain et qui soit aussi perpendiculaire que possible aux chemins de dévestiture; si cette dernière condition ne peut être remplie, il faudra faire attention que l'angle aigu que les lignes formeront avec le chemin ne soit pas du côté par où se fait le transport. Sauf pour les terrains très-exposés à un danger qui fait attacher une grande importance à l'orientation, la règle que nous venons d'énoncer peut être appliquée dans tous les cas.

LANDOLT.

On est prié d'adresser à M. EL. LANDOLT, professeur à Zurich, les envois qui concernent la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à M. E. SCHULER, à Bienne.